



Conservatoire
d'espaces naturels
Pays de la Loire

SYNTHÈSE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20 18

Connaître

Protéger

Gérer

Valoriser

Accompagner

RAPPORT MORAL

par Loïc Bidault, Président



« En 2018 le Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire est entré dans sa quatrième année d'exercice en atteignant son rythme de croisière. Ceci se traduisant par la conduite d'actions récurrentes (Natura 2000) ou structurantes initiées en 2017, notamment dans le cadre des appels à initiatives de l'Agence de l'eau pour le programme régional sur les tourbières ou pour les opérations de gestion et réhabilitation sur la Corniche angevine / Confluence Loire / Maine.

Fin 2018, le Conservatoire a obtenu l'agrément préfectoral au titre de l'article L.141-1 du Code de l'environnement qui assure une reconnaissance mais aussi la possibilité de siéger dans plusieurs instances compétentes dans le domaine de l'environnement et de la biodiversité.

2018 a vu également l'arrivée au sein du Conseil d'administration de nouvelles associations, mais aussi d'un collègue d'acteurs économiques, suite à la révision des statuts opérée fin 2017.

Je voudrais saluer l'investissement bénévole dont j'ai pris la pleine mesure au travers de mes fonctions de président, celui des membres du Bureau, du Conseil d'administration, des participants aux chantiers de bénévoles, mais aussi vous, qui, associations, particuliers donnez de votre temps et de vos compétences. Il faut préserver et encourager ce bénévolat ; c'est un véritable enjeu pour le développement du Conservatoire dans les années à venir.

Je voudrais remercier l'équipe, dont on attend à la fois efficacité dans l'action et proximité de terrain.

Pour information notre équipe de Nantes a de nouveau déménagé pendant l'été 2018 afin d'intégrer des locaux mis à disposition par le Conseil régional plus adaptés à nos besoins. Que notre partenaire régional en soit remercié.

Enfin, comme j'en ai informé le Conseil d'administration début décembre et nos adhérents dans la dernière newsletter, je quitterai mes fonctions de président et de membre du Bureau à l'issue l'Assemblée générale, après quatre années d'action, durant lesquelles un des défis majeur était de réussir la fusion de deux organismes dont l'histoire et la nature étaient sensiblement différentes.»

UNE HISTOIRE RÉCENTE

Le CEN des Pays de la Loire est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) qui regroupe les 29 Conservatoires départementaux ou régionaux, de métropole et d'Outre-mer. Il partage les valeurs de la Charte des CEN et développe des actions de connaissance, de protection, de gestion et de valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel. Fruit d'une large concertation entre les acteurs régionaux de la biodiversité et de la fusion du CEN Sarthe et du Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (CORELA), le CEN Pays de la Loire est une association de type loi 1901, créée le 17 décembre 2014, à l'issue d'une mission de préfiguration portée par la FCEN. Le CEN Pays de la Loire est agréé au titre des articles L.141-1 et L.414-11 du Code de l'environnement. Les statuts du CEN ont été modifiés le 15 décembre 2017 et le 12 octobre 2018.

LE CEN PAYS DE LA LOIRE

UNE GOUVERNANCE OUVERTE ET PLURALISTE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du CEN Pays de la Loire a été élu par l'Assemblée générale le 13 avril 2018. Il est renouvelé chaque année. Cette instance rassemble de multiples acteurs : l'Etat, la Région, des collectivités territoriales, des associations de protection de la nature, divers organismes intervenant en matière de biodiversité, les acteurs de l'espace rural ainsi que des particuliers et des acteurs du monde économique. En 2018, le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois, les 9 mars, 27 avril, 29 juin, 12 octobre et 7 décembre.



LE BUREAU

Le Bureau prépare les décisions du Conseil d'administration et pilote le fonctionnement général de l'association. Constitué de six membres, le Bureau du CEN Pays de la Loire a été élu par le Conseil d'administration le 27 avril 2018. En 2018, le Bureau s'est réuni six fois.

Loïc Bidault, le président est assisté dans sa tâche de Guy Bourles (vice-président), Martine Charles (vice-présidente), Gilles Paineau (trésorier), Jean-Jacques Rousseau (trésorier adjoint) et Olivier Gabory (secrétaire, absent sur la photo).



Arnaud de Lajarte,
Président du Conseil
scientifique

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique a été mis en place à l'automne 2015 (renouvelé en 2018). Composé d'une vingtaine de membres bénévoles représentant différentes spécialités, il se prononce notamment sur les projets d'acquisitions foncières, ainsi que sur les plans de gestion et documents stratégiques du CEN Pays de la Loire. Le Conseil scientifique délibère avant tout sur l'intérêt scientifique des dossiers qui lui sont soumis, mais il inscrit souvent ses débats dans les enjeux globaux de la politique d'intervention du CEN. Ainsi s'est-il par exemple doté de fiches d'analyses des projets d'acquisition foncière (auxquels les membres sont très attachés) comportant des critères de pertinence scientifique mais aussi stratégique, ainsi que d'évaluation des orientations de gestion des parcelles. Pour permettre cette analyse scientifique mais aussi systémique, l'équipe du CEN réalise en amont un travail précieux de synthèse des données afin de les mettre à disposition du conseil.

LES MISSIONS DU CEN PAYS DE LA LOIRE

LE RÉSEAU DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS

En 2018, les Conservatoires d'espaces naturels ont adopté une stratégie fédérale de réseau 2018 - 2028.

Regroupés en une Fédération nationale, les CEN de métropole et d'outre-mer gèrent durablement un réseau cohérent et fonctionnel de 3 249 sites naturels couvrants 160 689 hectares.

Les 29 CEN sont des organismes d'intérêt général et à but non lucratif. Depuis l'origine, avec le soutien de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires privés, ils sont devenus des gestionnaires reconnus pour la pertinence de leur action, construite sur la concertation, et des référents pour leur expertise scientifique et technique.

Les CEN tissent des relations partenariales et résolument complémentaires avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité dans l'animation de projets de territoire. En 2011 a été créé le Fonds de dotation des CEN.

LE CEN, PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pourquoi ?

Les collectivités territoriales sont au cœur de la prise en compte de la biodiversité et des espaces naturels. Elles peuvent agir au moyen des documents d'urbanisme (PLU, SCOT...) par leur éventuelle intervention foncière ou encore en assurant la mise en œuvre de la compétence «GEMAPI» (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

Comment ?

Le CEN, seul ou avec ses partenaires, dans le cadre de conventions de partenariat, peut proposer d'accompagner les collectivités dans la prise en compte de leur patrimoine naturel : expertise naturaliste ou technique, élaboration d'un diagnostic du territoire, construction de plans de gestion, prospection foncière, mise en œuvre de la compensation écologique...

Pour mener à bien ces actions, et, à la différence des collectivités territoriales, le CEN peut bénéficier de subventions sur fonds publics jusqu'à 100% du coût total du projet. Depuis la circulaire du 29 septembre 2015, la subvention est devenue un mode de financement aussi sécurisé sur le plan juridique que la commande publique.

CONNAÎTRE • PRÉSERVER GÉRER • VALORISER

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire participe à la préservation et la valorisation des paysages naturels et de la biodiversité à l'échelle régionale. Par ailleurs, il contribue à l'enrichissement de la connaissance sur le patrimoine naturel et base son intervention sur une expertise technique et naturaliste forte, mobilisée en interne et auprès de multiples partenaires. Ceci afin de proposer des stratégies d'intervention cohérentes, adaptées et concertées.

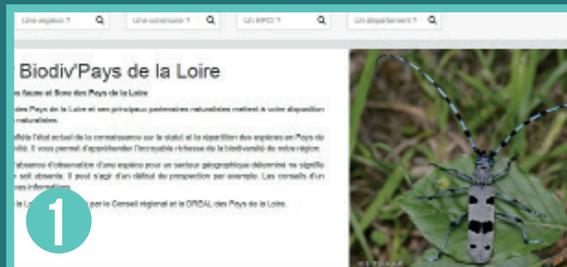
ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES ACTEURS

Le CEN Pays de la Loire se tient auprès des acteurs des territoires pour les informer des différentes politiques publiques en matière de préservation de l'environnement. Il les accompagne dans la mise en œuvre de leurs projets et dans la prise en compte des écosystèmes, sur la base de conseils et d'appui technique et méthodologique.

ANIMER ET PARTICIPER AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAUX

Le CEN Pays de la Loire participe à la mise en relation des gestionnaires d'espaces naturels. L'animation d'un réseau régional sur les Espèces exotiques envahissantes, le développement et la mise en œuvre d'un Programme régional d'actions en faveur des Tourbières ou le rôle qu'il joue dans l'organisation du partage des données naturalistes s'inscrivent dans le cadre de cette mission.

LES TEMPS FORTS 2018



- 1 • Lancement du Portail web de visualisation des données relatives à la biodiversité : Biodiv'Pays de la Loire
- 2 • Rencontres régionales des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels au Pellerin (44)
- 3 • Colloque national de Malacologie continentale, les 6 et 7 décembre à Nantes par le Gretia et le Muséum d'Histoire naturelle de Nantes en lien avec le CEN
- 4 • Formation «Initiation à la culture CEN» en lien avec la Fédération des CEN et l'Agence française pour la Biodiversité à La Flèche (72)
- 5 • Programme régional d'actions en faveur des Tourbières (PRAT)
- 6 • Lancement du Life SALLINA le 18 décembre à Batz-sur-Mer (44)
- 7 • Travaux de reconversion de la peupleraie de La Possonnière en prairie (49)
- 8 • Arrivée dans les nouveaux locaux de Nantes

ZOOM SUR...



Émilie Général,
Chargée de mission
«LIFE SALLINA»



LE PROJET LIFE SALLINA, EN FAVEUR DES MARAIS SALÉS ET SALANTS

Le projet LIFE SALLINA vise, sur la période 2018-2023, à restaurer la biodiversité des marais salants ou salés des Pays de la Loire. Il s'agit en particulier de restaurer les habitats de prés salés et de lagunes côtières, d'offrir des sites de nidification à l'Avocette élégante (sur plus de 390 hectares), de gérer les espèces exotiques envahissantes (sur plus de 3000 hectares) et de pérenniser les pratiques de gestion durables. Le projet est coordonné par Cap Atlantique (Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique) et associe la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, le Syndicat d'aménagement hydraulique Sud-Loire, l'Association pour le développement du Bassin versant de la Baie de Bourgneuf et le CEN Pays de la Loire

Il est financé par l'Union européenne, l'État, l'Agence de l'eau, le Conseil régional et les maîtres d'ouvrage.

LE PARTENARIAT AVEC SNCF RÉSEAU, EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de l'animation du Plan national d'action en faveur des papillons *Maculinea*, il a été mis en valeur l'intérêt de certaines annexes ferroviaires pour des espèces remarquables comme l'Azuré du Serpolet. Une première note synthèse de différentes observations faites sur des voies ferrées non circulées a abouti à deux rencontres au cours de l'hiver 2017-2018 en vue d'envisager une collaboration entre le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire et SNCF Réseau.

Suite à ces échanges, une convention de partenariat a été signée entre le CEN et SNCF Réseau.

Au cours du printemps et de l'été 2018, plusieurs dizaines de kilomètres de voies ferrées non circulées ont été prospectées en Sarthe. Cela a permis de mettre en évidence la présence d'espèces ou habitats à enjeu. Le partenariat se poursuivra en 2019 et fait l'objet d'un financement de SNCF Réseau.



Johannic Chevreau,
Chargé de mission
Référént «Partenariat SNCF»



LA CORNICHE ANGEVINE ET LA CONFLUENCE LOIRE/MAINE

Ce programme de gestion et de restauration est mis en œuvre, de 2017 à 2019, sur l'ensemble de la vallée alluviale de la Loire, depuis la Confluence de la Loire et la Maine à l'amont, jusqu'à la Corniche angevine à l'aval. Il couvre le territoire de 9 communes : La Possonnière, Savennières, Sainte-Gemmes-sur-Loire au nord de la Loire, Béhuard, Chalonnnes-sur-Loire, Saint-Aubin-de-Luigné, Rochefort-sur-Loire, Denée, Mûrs-Erigné au sud.

Ce programme est financé par l'Agence de l'eau Loire - Bretagne, la Région et le Département de Maine et Loire.

En 2018 les actions menées par le CEN ont été les suivantes : reconversion de peupleraies en prairies ou autres boisements (Rochefort, la Possonnière, Chalonnnes, Mûrs-Erigné), suivi du pâturage sur l'île de Béhuard, restauration et création de sept mares.



Charline Decraemere,
Chargée de mission
Référénte «Corniche Angevine»





Emmanuel Leheurteux,
Chargé de mission
Réfèrent «Portail Biodiv'»

LE PORTAIL BIODIV' PAYS DE LA LOIRE

Le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire et ses principaux partenaires naturalistes: le Groupe d'étude des invertébrés armoricains, la Coordination régionale de la Ligue pour la protection des oiseaux, l'Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, le Conservatoire botanique national de Brest, Bretagne Vivante et le Groupe naturaliste de Loire Atlantique ont lancé Biodiv'Pays de la Loire, un portail web de visualisation des données naturalistes.

Ce portail web permet d'assurer un premier niveau de porter à connaissance sur la biodiversité des Pays de la Loire. Il s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la Stratégie régionale pour la biodiversité.

Il permet d'identifier les interlocuteurs qui ont une bonne connaissance de la biodiversité du territoire.

Le développement de Biodiv'Pays de la Loire a été financé par le Conseil régional des Pays de la Loire et la DREAL des Pays de la Loire.

www.biodiv-paysdelaloire.fr

MAIS AUSSI...

- Accompagnement des collectivités territoriales et de projets de territoires
- Animation du Contrat pour la Loire et ses annexes
- Animation du site Natura 2000 «Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé» et des mesures agroenvironnementales climatiques
- Mise en oeuvre du Programme régional d'actions en faveur des tourbières
- Co-organisation des Rencontres naturalistes et des gestionnaires sur le thème «Réparer la Nature»
- Préservation et gestion de sites sous maîtrise foncière et d'usage (13 en 2018)
- Élaboration d'une stratégie foncière sur la Vallée de la Loire pour une intervention coordonnée en faveur des espaces naturels ligériens
- Accompagnement de l'organisation du colloque national de malacologie
- Structuration régionale et la valorisation des données biodiversités visant à être habilité SINP
- Animation du réseau espèces exotiques envahissantes des Pays de la Loire et mise en oeuvre du programme d'actions
- Veille et expertise scientifique, gestion des données naturalistes et animation du Conseil scientifique
- Étude de l'émergence de la chalarose du frêne sur les paysages et la biodiversité
- Animation des sites Natura 2000 «Carrières souterraines de la Volonière et Vouvray-sur-Huisne»
- Animation des déclinaisons régionales des Plans nationaux d'actions en faveur du Sonneur à ventre jaune et des Maculinea
- Mise en oeuvre et suivi de mesures compensatoires pour le compte de LAD-SELA (site des Faillies-Brières) et Abowind
- Elaboration de plans de gestion (ou d'évaluation de plans de gestion) : Aérodrome de la Flèche, Roche de Mûrs, Vallées des Cartes (Baugé en Anjou), Coteau de Vilclair (Avoise)
- Suivi de mesures d'accompagnement à l'exploitation de carrières Orbello et Lafarge
- Mise en oeuvre concertée des Plans de conservation de la flore à enjeu patrimonial des Pays de la Loire

L'ÉQUIPE SALARIÉE EN 2018



Franck BOITARD
Directeur



Fabrice NORMAND
Directeur adjoint



Marek BANASIAK
Responsable d'antenne
Maine-Anjou



Isabelle HAMON
Assistante de direction



Catherine GAUDIN
Assistante administrative



Antoine AVRILLA
Volontaire en service
civique



Juile BONENFANT
Chargée d'études



Justine CELIS
Volontaire en service civique



Johannic CHEVREAU
Chargé de mission



Camille CORBIN
Volontaire en service civique



Charline DECRAEMERE
Chargée de mission



Marion DELANOE
Volontaire en service civique



Marie FILIPE
Géomaticienne



Ludivine GAFFE
Stagiaire



Émilie GÉNÉRAL
Chargée de mission



Éric LANTUEJOUL
Chargé de mission



Emmanuel LEHEURTEUX
Chargé de mission



Adeline LEPOULTIER
Chargée de mission



Flora MORISSET
Chargée de communication
Contrat pro



Estelle NGOH
Chargée de mission



Solène SACRÉ
Chargée de mission



Valérie SIMON
Chargée de mission

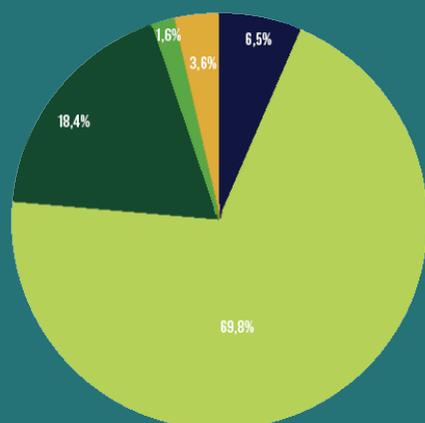
ILS NOUS REJOIGNENT EN 2019

Antoine AVRILLA (chargé d'études) • Cécile CHAILLOT (volontaire en service civique) • Guillaume D'HIER (chargé de mission) • Célia EL-HASSANI (Chargée d'études) • Maïlys GOUSSARD (volontaire en service civique) • Maëlle LADISLAS (stagiaire) • Adeline LERAY (chargée de mission)

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

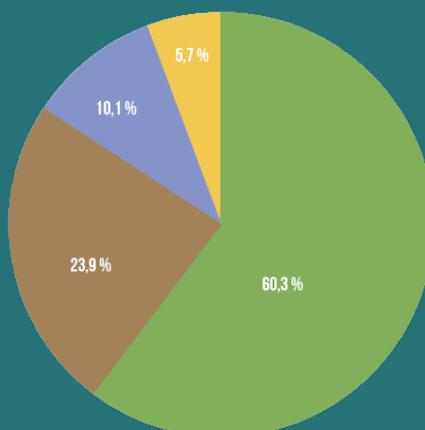


LES RECETTES 2018



- Subventions sur projets
- Ventes, prestations et participations
- Cotisations
- Subventions de fonctionnement
- Autres produits

LES CHARGES 2018



- Frais de personnel
- Achats d'études, prestations et droits d'auteurs
- Achats et charges externes
- Autres charges

Les chiffres- clés 2018

- Excédent brut d'exploitation : 32 703 €
- Résultat comptable : -724 €
- Total des produits : 1 101 013 €
- Total des charges : 1 101 737 €
- Fonds associatifs au 31 décembre 2018 : 432 985 €

NOS MEMBRES

MEMBRE D'HONNEUR

Pierre Duchemin (†)

MEMBRES DE DROIT

Conseil régional des Pays de la Loire • Conseils départementaux de la région Pays de la Loire • France nature environnement Pays de la Loire • Coordination régionale de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) • Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (URCPIE) des Pays de la Loire • Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire • Centre régional de la propriété forestière (CRPF) de Bretagne et des Pays de la Loire • Fédération régionale des chasseurs (FRC) des Pays de la Loire • Fédération régionale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques des Pays de la Loire • Parcs naturels régionaux • Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) des Pays de la Loire • Chambre régionale de commerce et d'industrie des Pays de la Loire

MEMBRES ACTIFS

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Ancenis (44) • Couëron (44) • Lavau-sur-Loire (44) • Le Cellier (44) • Divatte-sur-Loire (44) • Guérande (44) • Montrelais (44) • Oudon (44) • Nantes Métropole (44) • Saint-Géréon (44) • Savenay (44) • Saint-Sébastien-sur-Loire (44) • Syndicat mixte Loire et Goulaine (44) • Béhuard (49) • Chalonnes-sur-Loire (49) • Champtocé-sur-Loire (49) • Denée (49) • Gennes-Val de Loire (49) • La Ménitrie (49) • La Possonnière (49) • Les Ponts-de-Cé (49) • Mauges-sur-Loire (49) • Montsoreau (49) • Mûrs-Erigné (49) • Orée d'Anjou (49) • Rochefort-sur-Loire (49) • Saint-Clément-des-Levés (49) • Saint-Gemmes-sur-Loire (49) • Communauté d'agglomération Saumur-Val-de-Loire (49) • Savennières (49) • Saint-Germain-des-Prés (49) • Syndicat Layon Aubance Louets (49) • Syndicat mixte intercommunal des bassins Evre Thou Saint-Denis (49) • Avoise (72) • Ballon-Saint-Mars (72) • Vaas (72)

ASSOCIATIONS

AAPPED - Association Agréée des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de Loire-Atlantique • AAPPMA La Gaule Nantaise • APNO - Association pour la protection de la nature Pays des Olonnes • Association de Protection du Narais et de son Environnement (APNEE) • Association des Maires de Loire-Atlantique • Association Maison de la Nature - Jacques Bouillault Simba Nature • Association PEGAZH • Association régionale des Fédérations de pêche des Pays de la Loire • Atlas entomologique régional • Bretagne Vivante - SEPNB • Comité pour la Loire de Demain - CLD • EDEN • Entomologie tourangelle et ligérienne (ETL) • Fédération de la Sarthe pour la pêche et la protection du milieu aquatique • Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique • Fédération de Maine et Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique • Fédération de Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique • Grain de sable et pomme de pin • GRETIA • Groupe Chiroptères Pays de la Loire - GCPDL • Groupe Sarthois Ornithologique • La Cicadelle • Loire pour tous • Maison de Loire en Anjou • MNLE Pays de Loire Naturellement • Société Mycologique de Sarthe • Regards Natures • Sauvegarde de la Loire Angevine • Sauver La Loire • SCIRPE • Terre de Liens Pays de la Loire • SEPENES

ENTREPRISES

Cave Robert & Marcel • EDF - Délégation Régionale Pays de la Loire • GAEC La Grande Prairie • RTE • UNICEM Pays de la Loire • RTE

ET 31 PARTICULIERS

PLAN D' ACTIONS QUINQUENAL 2017 - 2021

OÙ EN SOMMES- NOUS ?

Le plan d'actions quinquennal 2017 - 2021 décrit la stratégie d'intervention du Conservatoire. Il a été adopté par le Conseil d'administration du Conservatoire le 8 décembre 2016 et agréé par l'Etat et la Région par arrêté du 29 mai 2017.

Vingt objectifs ont été fixés pour la période 2017- 2021, dont 12 renseignés ci-après.

13 042 données nouvelles rassemblées en 2018 dans SICEN Objectif : 10 000/an	13 sites naturels sous maîtrise foncière et d'usage du Conservatoire Objectif : 20 en 2022	54% des sites sous maîtrise foncière et d'usage couverts par un document de gestion Objectif : 100 % en 2022
4 plans de gestion élaborés pour le compte de collectivités ou autres partenaires Objectif : 2/an	605 visiteurs accueillis et sensibilisés sur les sites gérés par le Conservatoire Objectif : 200/an	40 jours/an d'appui et d'assistance technique et scientifique auprès des collectivités Objectif : 100/an
4 projets territoriaux animés ou accompagnés par le Conservatoire Objectif : 5/an	4 annexes fluviales restaurées dans le cadre du Contrat pour la Loire et ses annexes Objectif : 5/an	4 schémas d'aménagement ou de gestion des eaux (SAGE) bénéficiant d'une implication du Conservatoire Objectif : 5
40 dossiers opérationnels accompagnés par le Conservatoire sur les espèces exotiques envahissantes Objectif : 15/an	3 projets partenariaux et collaboratifs portés ou faisant l'objet d'une implication du CEN Objectif : 1/an	20 500 euros d'investissement dans l'outil de travail Objectif : 10 000/an





NOUS CONTACTER

Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire

1, rue Célestin Freinet
44 200 NANTES
02 28 20 51 66

accueil@cenpaysdelaloire.fr
www.cenpaysdelaloire.fr
www.biodiv-paysdelaloire.fr

 @cenpaysdelaloire

 @cenpdl